

Le SNTPCT a appris la disparition de Pierre VIOT.

De 1973 à 1984, Pierre VIOT a assuré la Direction générale du Centre National de la Cinématographie.

En 1982, il a reconnu le Syndicat des techniciens comme syndicat à part entière, indépendant de la Fédération du spectacle, ce que contestait la CGT.

Il est par ailleurs resté toujours attentif aux demandes du SNTPCT quant à la défense de l'emploi des ouvriers, techniciens et artistes résidents français dans le cadre réglementaire dont il avait la charge.

Lors du 80^{ème} anniversaire du Syndicat, nous rappelions qu'à la même époque, dans le cadre des consultations que nous avons eues avec lui, en prévision de la mise en place d'un Fonds de soutien aux programmes audiovisuels,

notre Syndicat – à l'encontre de certains Syndicats de producteurs – avait plaidé que la Production d'œuvres audiovisuelles relevait d'une économie de production et d'une expression culturelle qui ne pouvaient être confondues avec la Production cinématographique et son expression ;

et que, de ce fait, le Fonds de soutien à la Production de programmes audiovisuels devait être distinct et spécifique.

C'est la décision que le Ministère et le CNC ont prise et qui a conduit à mettre en place en 1986 le Compte de soutien aux programmes audiovisuels (CoSIP).

Le SNTPCT salue également l'action de Pierre VIOT en qualité de Président du Festival de Cannes dont il a fortement contribué au rayonnement international.

Le SNTPCT rend hommage au serviteur éminent de l'État qu'il fut.

Paris, le 10 août 2020

Pour la Présidence,

Le Délégué Général

Stéphane POZDEREC